



# Aménagement du centre-bourg ça commence

► Dossier en page 4



## ► Edito

Nous avons déjà annoncé dans ces colonnes le projet d'aménagement du centre-bourg de Couffouleux. Il est temps désormais de passer à la première phase opérationnelle du projet, qui concernera la mairie et ses alentours. La mise aux normes d'accessibilité et la création de locaux propices à un accueil de qualité, via l'extension de la mairie côté square du 19 mars 1962, sont lancées cette année, de même que l'installation d'un élévateur pour accéder aux locaux associatifs au-dessus de la crèche. C'est un projet d'importance que nous avons lancé, avec

l'intention tenace d'en contenir les aspects budgétaires et donc de recueillir le maximum de subventions. Cette planification raisonnable nous conduit à reporter d'au moins un an le projet de création d'un parc public, à l'emplacement du terrain situé face à la salle Hervé de Guerdavid. Nous attendrons le déblocage d'enveloppes régionales et nationales dédiées pour débiter le chantier.

C'est dire si nous faisons notre possible pour faire avancer les choses, sans céder à la folie des grandeurs. D'autant que, parallèlement, la construction de la station d'épuration intercommunale se poursuit. Elle demande aux élus et au personnel communal une mobilisation importante, Couffouleux ayant la maîtrise d'ouvrage.

L'actualité communale ne saurait cependant cacher une autre dynamique, celle qui touche l'intercommunalité. Depuis le 10 janvier, Couffouleux compte deux élus communautaires à la communauté d'agglomération (Denis Tenegal et moi-même), fruit de la fusion des trois communautés du Nord-Ouest du Tarn, dont celle du Rabastinois. Tout un travail de coordination, de mutualisation a été commencé et doit être poursuivi pour que cette nouvelle entité territoriale prenne véritablement forme à vos yeux. Je pense que l'année 2017 va être mise à profit pour avancer en ce sens. J'en profite pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année.

**Olivier DAMEZ,**  
Maire de Couffouleux



## ► Une voie plus douce entre le Port Bas et le pont

Les riverains du Port Bas ont désormais aussi un accès facilité au pont entre Couffouleux et Rabastens et ne peuvent plus jalouser les habitants du Port Haut. La petite montée qui grimpait le long du garage a été reprise par la municipalité, ainsi que prévu dans le budget. Il n'y a désormais plus de marches à franchir et une pente un peu plus douce facilite les déplacements des personnes âgées et des personnes ayant des poussettes. Sachant que cette voie ne pouvait pas être mise aux normes d'accessibilité, la mairie a fait son possible sur le domaine public.



## ► Tout doux entre l'avenue Bérenguier et le chemin du Moulin à vent

Une voie douce entre l'avenue Jean-Bérenguier et le chemin du Moulin à Vent est désormais accessible. Elle traverse un lotissement récent situé entre l'artère principale de la commune, face aux résidences Tarn Habitat, et le chemin du Moulin à vent qui permet d'accéder au complexe sportif intercommunal du Paradis. Dans le Plan local d'urbanisme, la Mairie avait réservé cet emplacement afin de pouvoir y réaliser un aménagement pour les piétons et les cyclistes.



## ► Nouveau : le Portail famille

Nouveauté lors de cette dernière rentrée pour les parents d'enfants scolarisés à Couffouleux : le **Portail famille**, fourni par Agedi. Ce portail, via le logiciel e-Neos (d'où l'adresse internet...), permet aux parents de pré-réserver la cantine et la garderie (il permettra aussi, dans un deuxième temps, de payer en ligne). Ce Portail famille est accessible aux parents

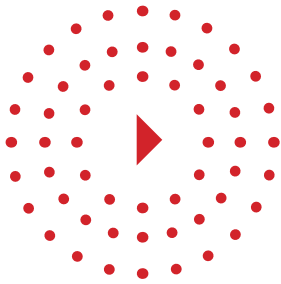
une fois que les élèves ont été enregistrés dans la base de données par les services municipaux. Chaque famille a reçu ses codes d'accès sur l'adresse électronique mentionnée dans le dossier d'inscription remis à la mairie. Inutile donc de chercher à accéder au portail sans avoir reçu ces codes par email. **L'accès au Portail famille : [couffouleux.e-neos.com](http://couffouleux.e-neos.com)**

**20 %**

C'est le bond qu'a connu la collecte de verre en volume depuis la mise en place du nouveau mode de collecte à Couffouleux, sous l'égide du Sictom.

## ▼ Emprunts renégociés

La mairie, que ce soit pour des travaux passés ou pour des aménagements en cours, s'efforce de négocier au mieux avec les établissements bancaires qui lui prêtent de l'argent. Plusieurs emprunts ont été renégociés ou négociés récemment, qui concernent la traversée du centre-bourg, l'école élémentaire ou la station d'épuration intercommunale. Cette renégociation a permis d'alléger de plus de 200 000 euros le poids de la dette de la commune.



## ▶ L'école maternelle **Pierre Perret !**



Le Conseil Municipal du 7 septembre dernier a délibéré sur la proposition du Conseil Municipal des Jeunes qui a consulté les parents d'élèves de l'école maternelle de Couffouleux à la fin de la dernière année scolaire. Sur les 93 participants (sur près de 120 enfants inscrits) au suffrage organisé par les jeunes élus, c'est le nom de **Pierre Perret** qui est arrivé en tête devant celui de l'auteur jeunesse Claude Ponti. Et « l'inauguration », qui devrait se dérouler le 28 mars, devrait être belle puisque le chanteur tarn-et-garonnais de Lili et autres joyaux de la chanson française, sera présent. « *Ouvrez, ouvrez la cage aux oiseaux...* »

## ▶ **Crue du Rieu Vernet :** enfin les travaux

Les travaux de prévention des crues du ruisseau dit du Rieu Vernet ont enfin débuté du côté de la route de la Piaffe à la mi-décembre. Très attendus par les riverains, ces aménagements de fossés et autres

opérations de busage doivent permettre d'éviter à l'avenir les phénomènes d'inondation que des particuliers ont régulièrement rencontré ces dernières années. Coût des travaux : 65 000 euros TTC.

## ▶ **Carrefour du Week-End :** aménagements en vue

Des travaux vont être réalisés en 2017, sur le carrefour Avenue de la Gare-Avenue Jean Bérenguier (à hauteur de la brasserie « Le Week-End »), pour y sécuriser les déplacements, ceux des véhicules motorisés, mais aussi et surtout ceux des piétons et cyclistes. Plusieurs aménagements sont prévus : création d'îlots séparateurs, suppression des places de stationnement devant le commerce, modifications des stationnements automobiles et des passages piétons afin d'assurer la continuité des déplacements à pied...

### Un secteur contraint concerné par de multiples usages.

Secteur sensible et contraint par l'emprise de la voie ferrée, ce carrefour concentre plusieurs problèmes liés à ses différents usages : proximité de la gare SNCF, flux des clients et des fournisseurs de ce commerce « historique » du village, débouchés de l'ave-

nue de la Gare et de la rue de Mourival, attente des véhicules quand la barrière du passage à niveau est baissée... Les déplacements et le stationnement y sont entravés. Ce projet est le fruit du travail de la commission urbanisme et travaux, mais fait également suite à de multiples rencontres sur le site avec les usagers du carrefour et a été conçu *in fine* par les services du Conseil départemental. L'avenue Jean-Bérenguier a en effet le statut de route départementale. L'objectif poursuivi par la municipalité est de sécuriser les différents modes de déplacement et d'organiser de façon plus structurée les usages de la voirie à cet endroit. Des travaux avaient déjà été effectués ces dernières années : aménagement de places de stationnement sur l'avenue Jean-Bérenguier, création d'une voie piétonne de l'autre côté de la voie ferrée pour faciliter et sécuriser l'accès des piétons et cyclistes à la gare SNCF..



# Aménagement du centre-bourg : on commence par la mairie



**Dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg, c'est la mairie et ses abords qui vont profiter dans un premier temps des travaux. Les subventions sont effectivement assurées. Le chantier en détail.**

*Ça se prévoit*, comme on dit parfois. Les phases de l'étude urbanistique étant passées, l'heure a été depuis le printemps 2016 de travailler dans le détail avec l'architecte et d'aller à la pêche aux subventions. Deux principaux chantiers avaient été définis par la municipalité, qui s'appuyait sur l'étude urbanistique, elle-même conçue en lien avec un groupe d'habitants volontaires. La rénovation-extension de la mairie et sa mise aux normes d'accessibilité représente la première intervention sur les bâtis, tandis que la création *ex nihilo* d'un « parc public » constitue la seconde, dont la part de subventionnement, un temps promise, a été reportée à plus tard.





## 60% de subventions

Il se trouve en effet que les subventions sur les bâtis sont obtenues en premier, contrairement à ce qui avait été annoncé à la mairie au printemps dernier : DETR (Dotation de l'Etat), aide de la Région Occitanie, fonds européens Leader sont mobilisables maintenant... Un total d'environ 60% sur les 650 000 euros de coût prévisionnel. Il faudra donc commencer par les bâtiments.

L'extension de la mairie permettra d'offrir un espace d'accueil entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, mais également de meilleures conditions de travail pour un service de proximité de qualité. Tous les autres espaces du « rez-de-chaussée » de la mairie seront ainsi sur un seul et même niveau, rendant dès lors inutile l'installation d'un ascenseur vers l'étage, celui-ci n'accueillant pas de public extérieur aux-personnel communal et aux élus.

## Un nouvel espace d'accueil pour un service de proximité de qualité

Bureau dédié à l'urbanisme, salle de réunion accessible en dehors des heures d'ouverture de la mairie sont également prévus. Pour permettre à la mairie de s'étendre ainsi vers le nord, une négociation est en cours d'achèvement avec le propriétaire d'une parcelle pour l'échange d'un terrain donnant sur l'avenue Jean-Bérenquier. L'accès au nouvel accueil de la mairie en sera plus lisible et permettra de valoriser le très beau magnolia qui s'y trouve. Le théâtre de verdure ne pourra pas être conservé à l'issue de ces travaux, mais il était de toute façon peu utilisé. Il aura un successeur côté parc public (lire plus bas). Côté salle du Conseil municipal, la rampe sera également reprise pour répondre aux normes d'accessibilité et perpétuer son utilisation en dehors des créneaux d'ouverture de la mairie.





## Des nouveautés pour rendre la vie plus facile

Les salles associatives, situées au premier étage de la crèche, sont elles aussi concernées par la mise en accessibilité : un élévateur y sera ajouté. Tous les travaux envisagés tiennent compte de l'attachement des habitants pour ce bâtiment qui ne devait être public qu'en 1982, lorsque le Conseil Municipal dirigé par Hervé de Guerdavid racheta la demeure privée. Une rénovation du parvis de l'entrée de la Mairie est aussi programmée. Les toilettes publiques situées sur la place de la Mairie bénéficieront également de travaux de mise aux normes. La cour de la crèche sera, enfin, agrandie et restructurée.

Un autre bâtiment est aussi prévu dans ce premier programme : il consistera en un local de rangement, d'une quarantaine de mètres carrés, accolé à l'école maternelle et au gymnase. Il rendra bien des services à tous les utilisateurs des équipements voisins. Les travaux de cette première phase devraient être terminés début 2018.

## Jardin public et sécurité des déplacements doux

Dans un deuxième temps, une fois que les financements publics seront confirmés - la

municipalité ne souhaite pas engager de travaux tant que la barre de 60% des subventions n'est assurée -, démarrera la seconde phase de l'aménagement du centre-bourg. Elle devrait atteindre un coût total de 500 000 euros. Au programme, la réalisation d'un véritable jardin public en lieu et place du terrain en friche le long de la rue des Graves, face aux établissements Rey Matériaux (Cunnac). Un véritable espace de convivialité et de respiration qui manque cruellement à la population de Couffoulex et pourra même servir de pôle de loisirs et de détente à l'ensemble de la population du Rabastinois. C'est là que serait intégré un théâtre de verdure pour favoriser les manifestations publiques.

Le parking à peine dessiné y sera réaménagé, sur sa partie Est et un plateau traversant reliera les accès à l'école maternelle au jardin public, pour sécuriser la traversée des piétons. La circulation automobile n'y sera ainsi plus prioritaire. La place de l'école sera remaniée. Sa fonction de parking sera revue (les places en épi seront supprimées) et la création d'un parvis paysager piétonnier en lieu et place permettra d'apporter un surplus de sécurité. Trois places de stationnement minute seulement seront conservées. Enfin, de la rue du Cèdre à l'école maternelle, un mail piétonnier entre les places

de parking et les jardins privés sécurisera totalement les allées et venues des enfants et parents, ainsi que celles des usagers des salles Hervé de Guerdavid et des aînés.

## ▼ Financement

Les travaux concernant l'extension de la mairie, la création de l'élévateur pour les locaux associatifs et la réalisation de l'espace de rangement représentent un coût total de 650 000 euros. 60 % sont financés par des subventions. Le reste du coût des travaux sera supporté par le budget de la commune, sous forme d'autofinancement et d'un emprunt.

## ▼ Le planning

- Appel d'offres : début mars.
- Avis de la Commission d'appel d'offres : début avril.
- Début des travaux : mi-mai.
- Fin des travaux : début 2018.

## ▶ Près de 500 visiteurs pour l'exposition "Couffouleux il y a un siècle"



Jean Bérenguer, Maire de Couffouleux au début du XX<sup>ème</sup> siècle

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, l'exposition initiée par la mairie fermait ses portes sur un cumul de près de 500 visiteurs. Un symbole fort de l'intérêt qu'a suscité cette exposition, que ce soit dans son contenu (une période pas trop lointaine) que dans sa forme (mélange de photos, de textes, et de témoignages sonores). Des classes sont venues la visiter, comme des ados de la MJC, anciens et néo-couffoulésiens ont partagé une histoire commune. Le livre d'or témoigne de l'engouement que l'initiative a provoqué.

### Les suites de l'exposition

Plusieurs suites sont envisagées : une chaîne YouTube est d'ores et déjà disponible, sur laquelle vous pouvez entendre l'émission de Radio Octopus et regarder une sélection non commentée de photos. Le livret de l'exposition devrait être également imprimé à un format réduit. Une réunion bilan avec tous les partenaires de l'exposition (Association des amis des patrimoine couffoulésien, Musée du Pays rabastinois, Veillées rabastinoises, Radio Octopus...) va être prochainement organisée pour évoquer toutes ses pistes.

## ▶ Des sportifs couffoulésiens à l'honneur



Une fois de plus, le couffoulésien Alexandre Davy s'est distingué en parcourant l'Embrunman, ce super triathlon réputé dans le monde entier. Certes, il a terminé bien loin du vainqueur (qui est du reste un professionnel), mais Alexandre a parcouru les trois épreuves en 15 h 15 mn (le vainqueur de l'épreuve n'a mis que 9 h 35 mn). Il faut noter aussi que près de 30% des triathlètes ont abandonné en raison d'une épreuve difficile mais également d'une très

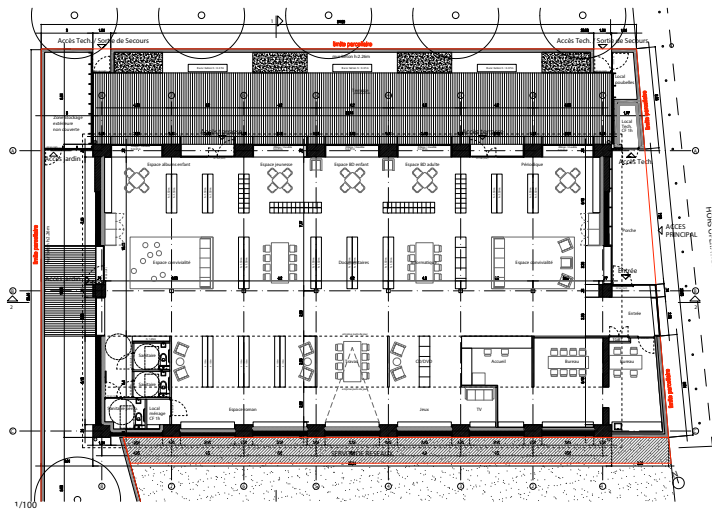
forte chaleur ce jour-là.

Autre belle performance sportive à signaler : la participation de Rachel Bellegarde, par ailleurs membre du Conseil municipal des Jeunes, au Championnat de France d'équitation de cet automne, dans la discipline du Horse-Ball (catégorie Poney Minimé 1). Pensionnaire des Ecuries de Sainte Szelve, la jeune Rachel a obtenu avec son équipe la médaille d'argent. Bravo aux deux Couffoulésiens !

## Le nouveau site internet de La Pie Partage

La Pie Partage, association couffoulésienne qui a pour objectif de créer du lien entre les citoyens par le biais d'activités autour du jardin potager, et de l'aménagement de lieux de vie pour la faune et la flore locales, a un site Internet. Pour être tenu(e) au courant de l'actualité de La Pie Partage, une seule adresse : <http://lapiepartage.e-monsite.com>. Dernière activité en date de l'association : une plantation d'arbustes au jardin dit de la Nourricière, au niveau de la grande noue du quartier des Moussoulars et la réalisation d'un calendrier mensuel des arbres remarquables de la commune.

## ▶ Une médiathèque intercommunale à Rabastens



C'est l'une des réalisations que portait la désormais défunte Communauté des communes du Rabastinois. La Communauté d'agglomération prend désormais le relais (lire « Vivre à Couffouleux » n°25). Dans un ancien bâtiment de vente de matériaux et bricolage situé face au collège Gambetta, la médiathèque intercommunale sera à la hauteur des enjeux de la lecture publique d'un territoire de proximité que constituent Rabastens, Couffouleux, Grazac, Loupiac – Giroussens a un point relais de la médiathèque et Mézens comme

Roquemaure ont des conventions avec la médiathèque de Saint-Sulpice. Cette nouvelle médiathèque va permettre un accès beaucoup plus aisé à toutes les ressources qu'un équipement digne de ce nom est à même de proposer : livres, DVD, ressources numériques... Elle sera aussi en capacité de proposer un programme culturel et des liens étroits vont être tissés avec les établissements d'enseignement, notamment le collège Gambetta, tout proche. L'achat du bâtiment et la rénovation du lieu représentent un investissement total

de 800 000 euros, qui sera en partie prise en charge par des subventions (à hauteur de 300 000 euros). S'ajoutent une mise à jour et un développement du catalogue de la médiathèque, mais aussi l'embauche d'un troisième agent, ce qui va permettre l'extension des horaires d'ouverture du lieu. Afin de connaître les attentes du futur public de cette nouvelle médiathèque, un questionnaire est proposé aux habitants du territoire. Il est disponible à la bibliothèque mais aussi dans les mairies.

## ▶ Une salle de remise en forme à Couffouleux

Une première pour le territoire couffoulésien : sur la zone d'activités des Massiès, 32 rue du Pibol, une salle de sport et de remise en forme, baptisée « JustForm », vient de s'ouvrir, qui peut accueillir jusqu'à 45 personnes. Elle est ouverte de 7h à 22h.

Plus d'infos : [justform.fr](http://justform.fr).

## ▶ Des huîtres le dimanche matin sur la place de la mairie

Depuis cet été, la Compagnie des 3 saveurs, une nouvelle entreprise couffoulésienne, propose chaque dimanche, de 9h à 13h la Cabane des Embruns, un lieu de vente et dégustation de fruits de mer, notamment d'huîtres de pleine mer.

Plus d'infos au 06 73 01 19 39 ou au 06 33 64 49 27.

## Carnaval du Rabastinois : 2<sup>ème</sup> édition

Ne ratez pas la deuxième édition du Carnaval du Rabastinois qui va s'étaler sur trois jours cette année, du 31 mars au 2 avril. La très dynamique association Pas' Cap, mélange surpuissant de jeunes et moins jeunes du territoire, promet des surprises pour ces trois jours de fête. Elle a d'ailleurs décroché le premier prix du concours des fêtes et animations des villes de plus de 1500 habitants pour la région Occitanie au dernier salon Anim'Ville, à Albi. Vive-ment le printemps !